

Sarkozy comme Thiers et les socialistes... comme les monarchistes

Après la publication d'une note de lecture sur Thiers, (Thiers, bourgeois et révolutionnaire par G. VALANCE-RSHD-N° 143), un lecteur avisé et cultivé nous avait écrit : « Intéressant, mais vous auriez du creuser un peu plus le Gouvernement de Thiers (1871-1873) et vous auriez découvert un parallèle inattendu entre Thiers, président d'une République qui se cherche, et Sarkozy, d'une République en quête de renouvellement ».

- 16 -

Ce lecteur renvoie à l'un des 55 dossiers de réforme engagés par Nicolas Sarkozy, celui des institutions de la V^{ème} République, plus précisément, à son projet d'intervention devant les Chambres. Au départ, on ne savait pas s'il s'agissait d'interventions successives devant chacune des chambres. On ne savait pas quelle en serait la fréquence. On savait, en revanche, qu'en régime parlementaire, même matiné de présidentielisme, le chef de l'Etat n'a pas accès aux chambres, ce rôle étant dévolu au Premier ministre et à son Gouvernement, seul responsable. Finalement, la majorité a adopté le principe d'une seule intervention par an, devant les Chambres réunies en Congrès.

Sarkozy est-il allé chercher son inspiration chez Thiers, deuxième président d'une République incertaine, que les uns voulaient antichambre d'une monarchie restaurée et que les autres imaginaient à l'anglaise ou à l'américaine. Thiers avait son idée, sans le dire, face à une majorité monarchiste, celle d'une République parlementaire. La Chambre, élue le 8 février 1871, veut d'abord la paix, ensuite la monarchie, branche aînée ou cadette. Thiers est investi comme chef de Gouvernement en février et en août, reçoit le titre de président de la République. Pour la majorité, le président est à la discrétion de la Chambre, comme dans un régime d'assemblée. Il peut donc être révoqué à tout instant, hormis toute procédure de mise en jeu de sa responsabilité. La Chambre entend d'abord éloigner Thiers de l'Assemblée nationale et la commission des Trente, chargée de clarifier des institutions toujours floues, fait voter une loi qui enferme Thiers dans un véritable carcan, celui que l'opposition voudrait aujourd'hui, et au nom des mêmes principes parlementaires, imposer à Sarkozy. A un Thiers qui entend siéger au banc des ministres pour s'exprimer devant la représentation nationale ; comme en régime parlementaire, la majorité monarchiste et sa commission des Trente entendent limiter sa présence devant l'Assemblée. C'est le supplice chinois : Thiers devra communiquer par écrit avec la Chambre, cad par message ; il ne pourra qu'exceptionnellement prendre la parole devant les députés, au cours de séances spéciales, sans débat ni vote. Thiers, résolu à imposer une République parlementaire, démissionne le 24 mai 1873 et il faudra en arriver à Mac Mahon et à la crise du 16 mai 1877 pour imposer les vues posthumes de Thiers.

Mais l'intérêt de cette crise tient au parallèle avec Sarkozy. Thiers, président de la République, entend jouer le rôle de chef du Gouvernement, comme Sarkozy, et, comme lui, communiquer directement avec le Parlement. La seconde analogie vaut pour les adversaires de ce mélange des genres, entre parlementarisme et présidentielisme, les monarchistes de 1871-73 qui veulent enfermer Thiers à l'Elysée et imposer un régime d'assemblée qui ménage l'avenir, comme, aujourd'hui, la gauche refuse d'accentuer le présidentielisme de la V^{ème} République, mais, au contraire, veut ramener le président dans son palais de l'Elysée pour lui imposer une

nouvelle loi chinoise.

Le plus curieux, c'est moins l'analogie physique et politique entre Thiers et Sarkozy que la séparation des genres et des pouvoirs, voulue par les monarchistes, il y a 135 ans, et par la gauche, aujourd'hui.